

### COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ 1 2 mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :  
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		CHIRURGIEN-DENTISTE		
Nature de l'activité (1)		774 Adhérents		
N° SIRET		si exercice en société (2) AV		
Résultat déterminé (2) :		d'après les règles «recettes-dépenses» AK		
Comptabilité tenue (2) :		Non assujetti à la TVA AT <input checked="" type="checkbox"/>		
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM <input checked="" type="checkbox"/> Année d'adhésion AN		
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA		
R E C E T T E S	1 Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①	AA	292 953 101,16 %	
	2 A déduire Débours payés pour le compte des clients ②	AB	1	
	3 Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés L.....) ③	AC	3 357 1,16 %	
	4 Montant net des recettes	AD	289 595 100,00%	
	5 Produits financiers ④	AE	9	
	6 Gains divers ⑤	AF	7 624 2,63 %	
	7 TOTAL (lignes 4 à 6)	AG	297 227 102,64 %	
D É P E N S E S	8 Achats ⑥	BA	59 088 20,40 %	
	9 Frais de personnel { Salaires nets et avantages en nature ⑦	BB	20 174 6,97 %	
		10 Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC	16 936 5,85 %
	11 Impôts et taxes ⑧ { Taxe sur la valeur ajoutée	BD		
		12 Contribution économique territoriale	JY	724 0,25 %
		13 Autres impôts	BS	3 463 1,20 %
	14 ⑧ Contribution sociale généralisée déductible	BV	8 530 2,95 %	
	15 Loyer et charges locatives	BF	13 503 4,66 %	
	16 Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨	BW	654	
	17 Entretien et réparations		5 940 2,05 %	
	18 Personnel intérimaire		337 0,12 %	
	19 Petit outillage ⑩		1 961 0,68 %	
	20 Chauffage, eau, gaz, électricité		1 387 0,48 %	
	21 Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪		3 750 1,29 %	
	22 Primes d'assurances		1 582 0,55 %	
23 Frais de véhicules ⑫		3 135 1,08 %		
(cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/> )				
24 Autres frais de déplacements (voyages...)		983 0,34 %		
25 Charges sociales personnelles ⑬ : dont obligatoires BT 25 063 dont facultatives BU 5 531	BK	30 594 10,56 %		
26 Frais de réception, de représentation et de congrès		1 633 0,56 %		
27 Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		3 054 1,05 %		
28 Frais d'actes et de contentieux		45 0,02 %		
29 Cotisations syndicales et professionnelles BY		924 0,32 %		
30 Autres frais divers de gestion		2 539 0,88 %		
31 Frais financiers ⑭	BN	967 0,33 %		
32 Pertes diverses ⑮	BP	96 0,03 %		
33 TOTAL (lignes 8 à 32)	BR	187 636 64,79 %		

CHIRURGIENS DENTISTES : Tx de Charges de Structure moyen : 32,09 %

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

N° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

774 Adhérents

<b>4</b>	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33) .....						CA	109 591	37,84 %
	35	Plus-values à court terme <sup>16</sup> .....						CB	432	0,15 %
	36	Divers à réintégrer <sup>17</sup> .....						CC	1 105	0,38 %
	37	Bénéfice Sté civile de moyens <sup>18</sup> .....						CD	56	0,02 %
	38	<b>TOTAL</b> (lignes 34 à 37).....						CE	111 185	38,39 %
	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7) .....						CF		
	40	Frais d'établissement <sup>19</sup> .....						CG	7	
	41	Dotation aux amortissements <sup>20</sup> .....						CH	6 782	2,34 %
	42	Moins-values à court terme .....						CK	134	0,05 %
	43	Divers à déduire <sup>21</sup>	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur »	CS	442	dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » Hors CICE	AX		3 739	1,29 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	1 809	dont abondement sur l'épargne salariale	CT	842		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	360	dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	6		
	44	Déficits Sté civile de moyens <sup>18</sup> .....						CM	884	0,31 %
	45	<b>TOTAL</b> (lignes 39 à 44) .....						CN	11 547	3,99 %
	46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45) .....						CP	99 637	34,41 %
47	Déficit (ligne 45 - ligne 38) .....						CR			
<b>5</b>	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX			
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY			
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :				CZ			
<b>6</b>	Contribution économique territoriale <sup>23</sup>		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU			
<b>7</b>	<b>Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) <sup>B</sup> et <sup>12</sup></b>									
	(1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.									
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)		
Modèle(s)	Types (1)			(2)	Type de carburant (3)					
	T		X			7 080				
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →										
<b>Total <sup>A</sup></b> à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; <b>Total <sup>B</sup></b> à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							<b>A</b>		<b>B</b>	

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB.